

DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DENTAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE

Conformément aux dispositions de la convention nationale des chirurgiens-dentistes (publiée au JO du 25 Août 2018)

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers se fait sous sa seule responsabilité. Ce devis est informatif, les montants des honoraires et prises en charge sont définis selon les droits effectifs à la date de réalisation de l'acte. Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis.

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Nom Prénom : **ESKENAZI Robert**
Identifiant du praticien RPPS : **10001379451**
N° de l'établissement (FINESS) : **134020551**
Raison sociale et adresse : **SELARL de Chirurgiens dentistes**
78 Bd Mireille Lauze 13010 Marseille

Date du devis : **10 Janvier 2022**
Valable jusqu'au (sous réserve de modification réglementaire) : :
Ce devis contient 3 pages indissociables

Description du traitement proposé :

Identification du patient

Nom et prénom : **DE LA CELLE BRUNO** Date de naissance : **19-11-49**
N° de Sécurité sociale du patient : **149110105310082**

A remplir par l'assuré et celui-ci souhaite envoyer ce devis à son organisme complémentaire pour connaître son éventuel reste à charge selon son contrat :

Nom de l'organisme complémentaire :
N° de contrat ou d'adhérent :
Référence dossier (à remplir par l'organisme complémentaire) :

Lieu de fabrication du dispositif médical :

☒ sans sous-traitance du fabricant
☐ avec une partie de la réalisation du fabricant sous traitée :
☐ en France ☐ au sein de l'Union Européenne

☐ hors Union Européenne (Pays) :
☐ hors Union Européenne (Pays) :

A l'issue du traitement, il vous sera remis une fiche de traçabilité et la déclaration de conformité du dispositif médical (document rempli par le fabricant ou son mandataire et sous sa seule responsabilité).

Légenda explicative du devis :

- HN = Hors Nomenclature,
acte non décrit dans la nomenclature en vigueur
--- Les montants remboursés et non remboursés du régime obligatoire sont informatifs, la prise en charge définitive est définie à la date de réalisation de l'acte.

Médicaments et normes :	
1	Alliage Non Précieux CoCr - NF en ISO 22814

Résine Dent NF en ISO 22112	
2	Résine Dent NF en ISO 22112

Dentique Marolquie NF en ISO 6072	
3	Dentique Marolquie NF en ISO 6072

Codes		Conditions tarifaires		Prise en charge complémentaire	
1	100% Sans	soumis à honoraires limites de facturation	sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable		
2	Modéré	soumis à honoraires limites de facturation		selon le contrat du patient	
3	Libre	honoraires libres		selon le contrat du patient	
4	CSS	soumis à honoraires limites de facturation			pour les assurés bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Identifiant du praticien : **ESKENAZI ROBERT**
N° de rétablissement (FINESSE) :

Identification du patient

Nom et prénom : **DE LA CELLE BRUNO** Date de naissance : **19-11-49**
N° de Sécurité sociale du patient : **149110105310082**

Traitement proposé - Description précise et détaillée des actes.										
N° de traitement	N° dent ou Localisation	Cotation CCAM, NGAP ou acte HN (*)	Nature de l'acte	Matériaux utilisés (**)	Panier (***)	Honoraires limite de facturation	Honoraires dont prix de vente du dispositif médical	Base de remboursement AMO	Montant remboursé AMO	Montant non remboursé AMO
1	13	HBLD350	coiffe e_max 1-2-3-4-5	emax	C2S	400,00	400,00	120,00	84,00	316,00
2	13	HBLD090	Inlay-core	emax	C2S	130,00	130,00	90,00	63,00	67,00
Total:								210,00	147,00	383,00

Information alternative thérapeutique - en cas de refus de charge dentaire, une information sur des alternatives thérapeutiques 100% Santé ou à défaut, à aucune alternative médicale et si aucune par le praticien. Sur demande du patient, elle peut donner lieu à une nouvelle proposition de plan de traitement complet, dans les deux cas.

Acte sans reste à charge

N° de traitement	N° dent ou localisation	Cotation CEAM/MSAP ou acte MN	Nature de l'acte	Matériaux utilisés ("")	Honoraires unitaire de facturation	Honoraires dont prix de vente du dispositif médical	Base de remboursement Assurance Maladie obligatoire	Montant remboursé Assurance Maladie obligatoire	Montant non remboursé Assurance Maladie obligatoire	Résultat sur votre facture
1	13	HBLD350	coiffe e_max 1-2-3-4-5	emax	400,00	400,00	120,00	84,00	0	316,00
2	13	HBLD090	Inlay-core	emax	130,00	130,00	90,00	63,00	0	67,00
Total:							210,00	147,00	0,00	333,00

Le patient ou son représentant légal reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement
Date et signature du patient ou du (ou des) représentant(s) légal(s)

Signature du Chirurgien-dentiste

Bon pour accord

CHARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
DU BOULEVARD MIREUX LAUZE

28, Bd Mireux Lauze
13010 MARSEILLE
Tel. 04 91 79 85 82
477 892 686 R.C.S. Marseille